Regroupement pour la pérennité de l'ile Verte

2021-2022

NOUVELLES

Tout en appuyant le développement durable, le RPIV a pour objectif de promouvoir la protection de notre ile : ses paysages, sa biodiversité naturelle, sa richesse patrimoniale ainsi que son caractère champêtre et maritime.

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons les nouvelles de l'année 2021-2022

Au cours de l'année 2021, le RPIV a fait l'acquisition du terrain Chouinard/Lapierre, portant à un peu plus de 10 % la surface protégée de l'ile Verte par le RPIV.

Ce terrain est situé à l'est du parc du Portage et s'ajoute à deux autres terrains (terrains Deschênes) déjà protégés par les actions du RPIV, le long du littoral sud de l'Ile Verte. Cette zone offre un milieu d'une grande importance écologique. En effet, elle permet de protéger les battures dans lesquelles on retrouve la zostère marine communément appelée mousse ou foin de mer. Celle-ci, qui avait pratiquement disparu dans les années 30, est aujourd'hui de retour. De plus, cette zone se trouve près d'autres zones protégées, soit la Réserve nationale de la Baie de L'Isle-Verte et le parc côtier Kiskotuk, situés le long du littoral des municipalités de L'Isle-Verte et de Cacouna. Ce terrain dispose d'un sentier naturel qui mène aux battures et dès ce printemps, une affiche indiquera son entrée. Ce sentier s'ajoute au sentier Deschênes inauguré en 2019.

Financement et dons

Le prix demandé pour le terrain était de 75 000 $, incluant une contribution de 5 000 $ des vendeurs. Son achat a été rendu possible grâce au financement des gouvernements du Canada et du Québec par l'entremise d'une entente de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) intervenue entre la Société canadienne pour la conservation de la nature et la Fondation de la faune du Québec. Ils ont contribué à la hauteur de 82 750 $. Ces sommes ont également permis de couvrir en totalité les frais relatifs à l'achat du terrain (notaires, évaluations foncière et écologique) et une partie du fonds de gestion de 15 000 $ exigé par les organismes subventionnaires. À cette fin, le RPIV a bénéficié de dons de 5 000 $ de Duvetnor et de 2 500 $ de Desjardins, caisse de Viger et Villeray. Le RPIV a comblé la différence. En conséquence, nous avons été en mesure de répondre à toutes les exigences financières reliées à l'achat de ce terrain.

Les dons très appréciés provenant de nos membres et la levée de fonds serviront au démarrage d'un nouveau projet de conservation.

Nouveau projet

Le RPIV envisage actuellement un nouveau projet de conservation. Nous invitons tout propriétaire intéressé par la conservation de ses terres et par les avantages fiscaux reliés à un projet de conservation à nous contacter afin de discuter des possibilités qui s'offrent à lui.

Levée de fonds

Au cours de l'été et de l'automne, le RPIV a réalisé pour la deuxième fois, une levée de fonds par le tirage de trois caisses de vin. La vente de billets a été populaire et le tirage a eu lieu en ligne, décembre dernier. En plus de faire trois heureux, cette activité a généré un profit de plus de 2 000 $.

Les gagnants sont :

Agathe Vézina, billet vendu par Bastien Vézina
Louise Alain, billet vendu par Louise Deschênes
France Dionne, billet vendu par Bastien Vézina

Le RPIV réfléchit actuellement à un nouveau projet de levée de fonds qui serait en lien avec la conservation et qui permettrait aux participants d'obtenir une valeur ajoutée. Vous en saurez davantage lors de l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle vous pourrez alors nous faire part de vos suggestions.

Dons lors du décès d'un proche

Il est maintenant possible de faire un don au RPIV lors du décès d'un proche pour qui la conservation des terres de l'ile Verte était une valeur importante. Vous n'avez qu'à laisser les informations pertinentes à la maison funéraire concernée et le don pourra être versé en ligne paiement@notreileverte.org.

Nous vous rappelons qu'il est aussi possible de faire un don par legs testamentaire.

Le REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est reconnu par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de la lutte contre les changements climatiques aux fins du Programme des dons écologiques (voir www.notreileverte.org). Il est aussi membre du Réseau de milieux naturels protégés.